

# L'Informateur

## Inauguration d'un espace sportif multi-générationnel



**Nos aînés et nos jeunes vont s'en donner à coeur joie** page 3

**Dans ce numéro :**

Le mot du maire.....	2	Sûreté du Québec.....	13
Inauguration du nouvel espace loisirs.....	3	Caisse Desjardins et ACB.....	14
Affaires municipales.....	4-7	Loisirs et communautaire.....	15-16
Extraits de procès-verbaux.....	8-9	Histoire de nos commerces.....	17
Bibliothèque.....	10	Programmation hivernale loisirs et culture..	18-19
Fabrique.....	11	Repair Café.....	20





## Mot du Maire

Mot du maire



Luc Dostaler

819-691-4941  
luc.dostaler@mont-carmel.org

### Frais pour équipements supralocaux

Il y a un peu plus d'un an, nous avons beaucoup entendu parler de « supra locaux ». Après des discussions avec la ville de Shawinigan, nous en sommes venus à une façon de faire satisfaisante pour tous. Ce dossier nous aura permis de réviser et d'améliorer notre politique d'aide aux activités sportives. La nouvelle politique rembourse les frais imposés aux parents pour la grande majorité des activités pratiquées à l'extérieur de notre municipalité.

Malgré le fait qu'une municipalité peut demander des frais à des non-résidents, à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, nous avons décidé de ne pas en demander à ceux qui pratiquent des activités sur notre territoire. Nous croyons que notre communauté bénéficie de l'apport des non-résidents. Parfois le nombre de participants serait insuffisant pour tenir une activité sans quelques participants de l'extérieur. C'est donc les citoyens de chez nous qui en ressortent gagnants!

Il y a quelques semaines, la ville de Trois-Rivières a décidé à son tour d'imposer ce genre de frais. Pour notre part nous avons décidé de prendre la même position que la ville de Shawinigan; les parents qui inscriront leurs enfants à des activités qui ne sont pas dispensées chez nous pourront demander un remboursement des frais de non-résidents en fonction des modalités de notre politique. Les jeunes pourront donc continuer de pratiquer des activités en recevant une certaine aide financière de la Municipalité.

### Collecte des ordures : nouvelle façon de faire

En regardant le calendrier de collecte des ordures, vous remarquez que les encombrants seront dorénavant ramassés une fois par mois. Le changement de technologie pour la cueillette (un seul employé dans le camion) et des raisons économiques nous ont fait prendre cette décision. Nous étions une des rares municipalités à ne pas avoir encore modifié notre façon de faire. Dans le même ordre d'idées, la Municipalité travaille présentement sur la création d'un écocentre qui permettra aux citoyens de disposer de leurs rebuts directement sur le territoire.



**Jacques Trépanier**  
District numéro 1  
819-371-3437  
jack.trepanier@sympatico.ca



**Jean-Guy Mongrain**  
District numéro 2  
819-370-6755  
jgmongrain@cgocable.ca



**Jean-Pierre Binette**  
District numéro 3  
819-996-5946  
pb0852@icloud.com



**Julie Régis**  
District numéro 4  
819-372-3928  
julieregis2011@hotmail.ca



**Daniel Duchemin**  
District numéro 5  
819-609-1970  
daniel.duchemin55@gmail.com



**Clément Pratte**  
District numéro 6  
819-537-5315  
clementpratte2017@gmail.com

### Lien interrives La Gabelle, patience

Après une fermeture de plusieurs mois, la traverse de la Gabelle a été ouverte pendant 3 semaines. Pendant cette période, des aménagements physiques ont été faits afin de sécuriser le passage. Une étude a également été menée afin de dresser un portrait de la situation. Depuis le 9 novembre, la circulation est à nouveau interrompue. Des travaux étaient déjà programmés pour cette période. Le comité se rencontrera à nouveau afin de tirer des conclusions sur la situation.

### Fête de l'Halloween

Au lendemain de l'Halloween l'an dernier, des parents avaient exprimé le désir de faire revivre la fête d'Halloween dans nos rues, à leurs enfants. Ces parents ont mis sur pied un comité qui a pris en charge des activités pour promouvoir cette fête chez nous. Le concours de décoration qu'ils ont proposé a eu beaucoup de succès et je crois qu'ils ont atteint leur but. Je désire les féliciter pour leur initiative. Merci également à tous ceux qui ont pris le temps d'installer quelques décorations, vous avez contribué à la joie de plusieurs enfants!

En terminant, je profite de l'occasion pour vous souhaiter un très beau temps des fêtes en famille et une belle année 2019.

Votre maire, Luc Dostaler



## Inauguration d'un nouvel espace de loisirs, de divertissement et de détente sur les terrains du centre municipal des loisirs

Grâce à une participation de 30 000 \$ de la Caisse Desjardins de Notre Dame du Mont Carmel, la Municipalité a pu aménager un nouvel espace de loisirs, divertissement et détente sur les terrains à proximité du centre municipal des loisirs.

En effet, c'est avec fierté que le dévoilement officiel de ce nouvel espace a eu lieu le 11 octobre dernier sur les terrains du centre municipal des loisirs. Avec un investissement total de plus de 60 000 \$, ce lieu saura attirer toutes les générations.



Située à côté des terrains de tennis et des terrains de soccer, cette aire nouvellement disposée séduira les adeptes de shuffleboard, pickleball et de pétanque. Vous ne connaissez pas ces sports ? Pourquoi ne pas les apprendre tout en relaxant dans le magnifique pavillon installé pour vous détendre ?

Le pavillon sera aussi à la disposition du public venant voir les parties de soccer des Chevaliers. Avec la venue d'une équipe senior AAA, ce haut calibre attirera assurément de grosses foules. L'endroit servira de "restaurant" pour servir café, liqueur et grignotines aux spectateurs, contribuant ainsi au financement de l'association.

Le maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Luc Dostaler décrit ce projet comme « Une belle collaboration avec notre Caisse Desjardins pour répondre aux besoins des montcarmeloises et montcarmelois de tous les âges. Un espace multigénérationnel pour tisser des liens avec nos résidents, en s'amusant et se divertissant. Nous souhaitons voir notre municipalité vivante et animée, ce genre de projet contribue grandement à y arriver ! »



La directrice de la Caisse, Mme Line Berman, en compagnie du maire, M. Luc Dostaler lors de l'inauguration



Les deux terrains de shuffleboard



Le terrain de pickleball



## AVIS PUBLIC RÔLE TRIENNAL 2e ANNÉE

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné, par Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2018, 2019 et 2020 de la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a été déposé à mon bureau le 14 septembre 2018.

Que pour l'exercice financier 2019 du rôle d'évaluation foncière 2018, 2019 et 2020 de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification.

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 97-08-108, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 97-08-108 sont disponibles au bureau de la M.R.C. des Chenaux à l'adresse mentionnée plus bas ainsi qu'à l'hôtel de ville de la Municipalité.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la M.R.C. des Chenaux, 630, rue Principale, Saint-Luc de Vincennes, G0X 3K0, à l'attention de monsieur Patrick Baril, secrétaire-trésorier.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 17 septembre 2018

---

## Limite de vitesse réduite dans certains secteurs

La limite de vitesse a été modifiée sur plusieurs rues de la Municipalité. Faire ici la nomenclature de toutes les modifications serait trop fastidieux.



Essentiellement, les secteurs du lac Martin et du lac Bélisle ont vu leur limite de vitesse passée de 50 km/h à 30 km/h. Le chemin commençant à la fin du rang St-Louis et menant au lac Bélisle a aussi vu sa vitesse être abaissée de 70 km/h à 50 km/h.

Tous ces changements ont été apportés dans l'objectif d'améliorer la sécurité des résidents des quartiers concernés. Ils font suite à une recommandation du comité de circulation.

Consultez le site internet de la Municipalité et inscrivez dans le moteur de recherche de la page d'accueil "Règlements et politiques". Vous y trouverez le règlement 770 définissant les limites de vitesse. Où si vous préférez, voici le lien pour s'y rendre:

[http://www.mont-carmel.org/file/770--r--glement-modifiant-le-r--glement-767\\_1.pdf](http://www.mont-carmel.org/file/770--r--glement-modifiant-le-r--glement-767_1.pdf)



## Quelques consignes pour l'hiver...

Évitez de déposer de la neige sur les chemins publics, les trottoirs, les sentiers récréatifs, les bornes incendie ou toute autre place publique ainsi que tout autre terrain sans le consentement du propriétaire.

Évitez de stationner votre voiture dans les rues durant les journées de tempête.

Placez vos poubelles et vos bacs de recyclage à l'intérieur de votre terrain (voir l'image: la ligne rouge représente les limites de votre terrain). Lors de tempêtes, assurez-vous de mettre vos bacs le matin même de la collecte.



Vous pourriez même, si les précipitations le justifient évitez de mettre vos bacs. Accordez-vous alors un petit congé!

La construction de forts, de tunnels et de châteaux de neige en bordure de rue constitue un réel danger. Pourquoi alors ne pas jouer à l'arrière de la maison?

Les poteaux d'Hydro-Québec sont de bons indicateurs de votre limite de terrain. La Municipalité ne sera responsable d'aucun objet (boîtes postales, balises, etc.) endommagé, situé dans l'emprise des rues de la Municipalité.

Les véhicules de déneigement sont des poids lourds, donc lorsque vous êtes à l'approche d'un de ces véhicules redoublez d'attention et faites preuve de courtoisie envers ces derniers.

## Cannabis, où pourra-t-on fumer maintenant que c'est légal?

Qui n'a pas entendu parler de la légalisation du cannabis ces derniers temps? Le conseil municipal se devait de statuer dans ce dossier suite à sa légalisation le 17 octobre dernier. Sa position, et le règlement qui fut adopté sont clairs et ont le mérite de ne laisser place à aucune ambiguïté.

Il est interdit de consommer du cannabis, sous quelque forme que ce soit, à l'intérieur de tout bâtiment étant la propriété de la Municipalité. Tout terrain qui est la propriété de la Municipalité, incluant les voies publiques, les rues, les chemins publics, les trottoirs et les espaces de stationnement. Les pistes cyclables et les parcs sont aussi visés par l'interdiction.

Pour ce qui est des activités publiques, tels un festival, une fête de quartier ou tout autre événement de même nature, il sera aussi interdit de consommer du cannabis, même si l'évènement ne se déroule pas sur un terrain de la Municipalité. Les amendes vont de 250 \$ à 750 \$ pour quiconque contreviendra à ces nouvelles règles.

Pour mieux connaître toutes les subtilités du nouveau règlement, consultez le site internet de la Municipalité et inscrivez dans le moteur de recherche de la page d'accueil "Règlements et politiques". Vous y trouverez le règlement 771 encadrant l'usage du cannabis. Où si vous préférez, voici le lien pour s'y rendre:

[http://www.mont-carmel.org/file/771--r--glement-encadrant-l-usage-du-cannabis\\_1.pdf](http://www.mont-carmel.org/file/771--r--glement-encadrant-l-usage-du-cannabis_1.pdf)



## Stationnement hivernal

Le stationnement de nuit est interdit sur les chemins publics de la Municipalité entre minuit et six heures du matin pendant les périodes suivantes:

- du 15 novembre au 23 décembre inclusivement,
- du 27 au 30 décembre inclusivement,
- du 3 janvier au 1er avril inclusivement.

## Nouvelle signalisation "Défense de stationner"

Prenez note des nouvelles signalisations en vigueur :

- Interdiction de stationner en tout temps sur les deux côtés de la rue sur la route des Vétérans, de la rue Ducharme à la rue Brouillette.
- Interdiction de stationner du lundi au vendredi de 9h à 17h sur la rue Ducharme sur les deux côtés de la rue (sur une longueur d'environ 200 m).
- Interdiction de stationner du lundi au vendredi de 9h à 17h sur le boulevard Robitaille sur les deux côtés de la rue (sur une longueur d'environ 50 m).

## Attention aux objets près de l'emprise de rue

Afin d'éviter d'endommager les objets (clôture, haie, arbuste, ouvrage paysager, boîte postale ou autres ) se situant près de l'emprise de rue, nous vous demandons de bien les identifier et de bien les protéger.

Nous vous rappelons que la Municipalité ne peut prendre la responsabilité de tout objet se situant à l'intérieur de l'emprise de rue si celui-ci est endommagé par les opérations de déneigement.



## Soutien à domicile des Chenaux

Un nouvel organisme pour vous donner un coup de main

L'entreprise **Soutien à domicile des Chenaux** dessert maintenant Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Cette entreprise d'économie sociale s'évertue à l'amélioration de la qualité de vie de ses utilisateurs.

Le Soutien à domicile des Chenaux se fait un point d'honneur de privilégier l'embauche de personnel résidant sur le territoire de la MRC des Chenaux et fait non négligeable, elle emploie environ 60 personnes.

Elle contribue, de cette façon, à contrer l'exode urbain et puisque nos employés habitent et travaillent sur le territoire, cela favorise les occasions de consommer localement. Avec une masse salariale dépassant un million de dollars, c'est autant de retombées potentielles pour notre région.

Sa mission première est de favoriser le maintien à domicile des gens de son milieu. Fidèle à sa façon de faire habituelle, elle a le souci d'épauler le plus de gens possible afin de leur permettre de demeurer longtemps et confortablement dans leur domicile.

Allégez votre quotidien avec de l'**aide domestique**. Que ce soit pour votre entretien ménager, la préparation de repas, faire votre lessive, allez faire vos emplettes ou s'attaquent à votre grand ménage annuel.

Comptez sur du personnel qualifié pour des **soins personnalisés** tel que, l'aide au lever et au coucher, l'aide à l'habillement, l'aide à l'alimentation, l'assistance aux déplacements, les soins d'hygiène complet ou partiel, etc.

Et pour vous, proche aidant, prenez du temps pour vous avec du **répit accompagnement**, sortez vous ressourcer, vous divertir en ayant l'esprit tranquille grâce à la présence rassurante d'une préposée qualifiée qui s'occupera de votre proche dans son milieu de vie.

N'hésitez pas à les contacter au numéro sans frais 1-888-303-3275 pour toutes questions. L'équipe se fera un plaisir de vous répondre !



## Implantation d'une borne pour véhicule électrique

Comme vous avez sans doute constaté, votre Municipalité est de plus en plus soucieuse de l'environnement et de son impact sur ce dernier.



Dans cette optique, et pour continuer sur cet élan, elle a décidé de procéder à l'achat d'une borne de recharge 240 volts pour véhicule électrique.

Cette dernière sera installée dans le stationnement du Centre Municipal des loisirs. Étant donné le fort achalandage à cet endroit en raison des nombreuses activités qui si déroulent, l'endroit était le plus propice pour desservir le plus grand nombre d'électromobilistes possible.

Ce sera une borne du réseau Circuit électrique mis en place par Hydro Québec. Le prix de la recharge aux bornes à 240 volts du Circuit électrique est un tarif forfaitaire de 2,50 \$ (taxes incluses), peu importe la durée de la recharge.

La Municipalité songe à implanter d'autres bornes sur le territoire. Il ne faut pas juste tendre vers le "roulez vert", il faut aussi penser vert.

## Location des salles pour la période des fêtes 2019-2020

Vous aimeriez louer une salle pour le temps des fêtes 2019-2020 ? Nous avons trois salles à louer et pour donner la chance à chacun, nous procéderons par tirage au sort le 5 avril 2019 à 13h00.

Vous n'avez qu'à téléphoner au 819-375-9856, poste 110 en nous donnant les informations suivantes : votre nom, numéro de téléphone, la date et le nom de salle qui vous intéresse. Nous vous informerons par la suite des résultats.

Nous avons trois salles à votre disposition :

- 1- **Salle paroissiale**, 3991, rue Mgr Béliveau  
Capacité max. 250 personnes, repas tables rondes  
Capacité max. 275 personnes, repas tables rectangulaires  
Capacité max. 300 personnes, spectacle
- 2- **Centre Jacques Gauthier**, 801, rang Saint-Louis  
Capacité max. 100 personnes, repas tables rectangulaires  
Capacité max. 125 personnes, spectacle
- 3- **Centre municipal des loisirs**, 3880, rue de l'Hôtel-de-Ville  
Capacité max. 175 personnes, repas tables rectangulaires  
Capacité max. 225 personnes, spectacle

Pour voir les salles, les prix et les inclusions :

<http://www.mont-carmel.org/services-en-ligne/reservation-de-salles>



## Cueillette des déchets et des matières recyclables - du nouveau

À partir de janvier, nous serons desservis par un nouvel entrepreneur pour ce qui est de la cueillette des matières résiduelles. L'entreprise Gestion Sanitaire David Morin inc. s'occupe déjà de la collecte des matières recyclables sur notre territoire et elle aura dorénavant la tâche de ramasser notre bac noir, en plus du bac bleu.

Ce changement amène des améliorations et des changements dans notre façon de faire. Tous les secteurs de la Municipalité seront dorénavant desservis par un camion muni d'un bras mécanique. Il faudra donc adopter de nouvelles habitudes lorsque nous placerons nos bacs sur le bord du chemin.

Vos bacs devront dorénavant avoir un espace d'un mètre entre eux pour le passage du bras mécanique. Et dans la mesure du possible, mettre le bac bleu d'un côté de l'entrée et le bac à déchet de l'autre. De plus, il faudra être attentif à la manière dont vous les disposez. Les bacs devront avoir les roues (ou les poignées si vous préférez) orientées vers votre maison.

### Qu'est-ce que je fais avec mon vieux matelas?

Deuxième grand changement dans vos habitudes de bon citoyen: le dépôt des encombrants à la rue. Réglons tout de suite un point. **Qu'est-ce qu'un encombrant?** Un encombrant est un bien volumineux dont les citoyens se départissent de façon occasionnelle ou plus clairement un objet qui n'entre pas dans une valise d'auto ou dans un bac et dont le poids n'excède pas 220 livres (100 kilos).



Voici quelques exemples d'encombrants: Électroménagers en métal tels, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, barbecue, meubles et mobiliers (divan, table, chaise, bureau, armoire, bibliothèque, classeur en métal, matelas, etc.)

Articles de quincaillerie : bain, lavabo, réservoir à eau chaude, etc. Un paquet de branches, c'est un encombrant et il doit avoir au **maximum de 4 pieds de longueur** et être bien attaché, sinon il ne sera pas ramassé.

### Une exception, votre vieux réfrigérateur

Les réfrigérateurs, congélateurs et unité de climatisation, ne sont pas acceptés, car ils contiennent un gaz réfrigérant nocif qui serait libéré lors de la compaction de l'objet. Vous devez donc, pour des raisons environnementales, aller les porter dans un écocentre. Si vous achetez un réfrigérateur neuf, exigez de votre vendeur qu'il prenne votre vieux réfrigérateur.

La collecte des encombrants se déroulera donc une fois par mois, soit le dernier lundi du mois. (voir le calendrier au bas de la page)

### Fini les déchets hors du bac

À partir de janvier, aucun sac, débris ou objet hors du bac ne sera ramassé. Tout devra être dans votre bac, et le couvercle devra être fermé. Les ordures ou objets qui seront au pied des bacs y resteront. Comme les camions seront maintenant munis de bras mécanique,

il sera impossible de les ramasser et de les mettre dans le camion.

Rappelez-vous que nous avons maintenant un ramassage des encombrants si cela n'entre pas dans votre bac.

L'environnement, ce n'est pas juste des beaux discours, c'est des actions concrètes faites par votre Municipalité, mais avant tout par vous les citoyens.

## Calendrier de la collecte des déchets et des matières recyclables 2019

	JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUN	
	7		4		4		1		6		3	
	14		11		11		8		13		10	
	21		18		18		15		20		17	
	28		25		25		22		27		24	
							29					
	JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
	1		5		2		7		4		2	
	8		12		9		14		11		9	
	15		19		16		21		18		16	
	22		26		23		28		25		23	
	29				30						30	





### Séance ordinaire du 4 septembre 2018

Adoption du règlement numéro 768, règlement modifiant le règlement numéro 708 code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Proposé par Julie Régis, appuyé par Jacques Trépanier.

Adoption du règlement numéro 769, règlement sur la gestion contractuelle. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Jean-Guy Mongrain

Adoption du règlement numéro 770, règlement modifiant le règlement numéro 767 définissant les limites de vitesse dans les rues publiques de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Proposé par Jean-Pierre Binette, appuyé par Jacques Trépanier.

Nomination de Mme Myriam Gélinas au poste de secrétaire-réceptionniste. Proposé par Daniel Duchemin, appuyé par Julie Régis.

Appel d'offres sur invitation pour l'approvisionnement de sel et de sable pour la saison hivernale 2018-2019 et une demande de soumissions publique pour la fourniture de produits pétroliers. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Jacques Trépanier.

Appel d'offres public pour la cueillette et le transport des matières résiduelles. Proposé par Clément Pratte, appuyé par Jean-Pierre Binette.

Demande du Club Quad Mauricie concernant la modification de l'autorisation de passage sur le chemin du Lac Bélisle. Proposé par Jean-Pierre Binette, appuyé par Jacques Trépanier.

Autorisation de la dérogation mineure touchant la propriété du 4680, rue des Alouettes, lot 3 673 831 du cadastre du Québec. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Jacques Trépanier.

Autorisation de la dérogation mineure touchant la propriété du 310, rue des Huards, lot 3 674 304 du cadastre du Québec. Proposé par Clément Pratte, appuyé par Jacques Trépanier.

Refus de la dérogation mineure touchant la propriété du 61, 5e rue, lot 3 348 211 du cadastre du Québec. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Julie Régis.

Engagement de M. Derrick Lafond comme pompier au service incendie. Proposé par Daniel Duchemin, appuyé par Jacques Trépanier.

Proposition de représentation par Jacques Trépanier et Jean-Pierre Binette lors du 5 à 7 culturel de la MRC des Chenaux du 6 septembre 2018 au Presbytère à Champlain ainsi que de Luc Dostaler, Jean-Pierre Binette, Daniel Duchemin et Clément Pratte, lors du congrès de la Fédération québécoise des municipalités du 19 au 22 septembre 2018 au Palais des congrès de Montréal. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Clément Pratte.

### Séance extraordinaire du 18 septembre 2018

Vente d'un terrain au Parc Industriel à S.T. Carrosseries inc. Proposé par Jean-Pierre Binette, appuyé par Jacques Trépanier.

### Séance ordinaire du 1er octobre 2018

Appel d'offres sur invitation pour l'agrandissement de la caserne. Proposé par Jean-Pierre Binette, appuyé par Jacques Trépanier.

Adjudication d'un contrat pour la cueillette et le transport des matières résiduelles. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Jean-Pierre Binette.

Adjudication d'un contrat pour l'approvisionnement en sable et sel. Proposé par Jean-Pierre Binette, appuyé par Clément Pratte.

Adjudication d'un contrat pour l'approvisionnement en sel à glace. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Entente intermunicipale relative à l'entraide sur la sécurité incendie entre la Ville de Shawinigan et la Municipalité. Proposé par Jean-Pierre Binette, appuyé par Jacques Trépanier.

Programme d'aide financière pour la formation des pompiers. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Jean-Pierre Binette.

Proposition de représentation par Jean-Pierre Binette et Clément Pratte lors de la rencontre pour le suivi annuel du plan stratégique de développement durable de la MRC des Chenaux du 4 octobre 2018 à la salle communautaire Henri St-Arnaud de St-Narcisse. Proposé par Julie Régis, appuyé par Jean-Guy Mongrain.

### Séance extraordinaire du 30 octobre 2018

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement encadrant l'usage du cannabis. Soumis pour adoption par Clément Pratte.

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement sur la circulation et le stationnement. Soumis pour adoption par Julie Régis.

Intention de participation financière de la Municipalité pour l'agrandissement de l'école Notre-Dame. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Jean-Pierre Binette.

### Séance ordinaire du 5 novembre 2018

Nomination de Madame Manon Shallow au poste de Greffière adjointe. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Clément Pratte.

Félicitations adressées à Madame Marie-Louise Tardif, députée de Laviolette-Saint-Maurice. Proposé par Clément Pratte, appuyé par Daniel Duchemin.



## Extrait des procès-verbaux municipaux (suite)

Félicitations adressées à Monsieur Jean Boulet, ministre responsable de la région de la Mauricie. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Jacques Trépanier.

Remerciements adressés à Monsieur Pierre Giguère, ancien député de Saint-Maurice. Proposé par Jean-Pierre Binette, appuyé par Jacques Trépanier.

Remerciements adressés à Madame Julie Boulet, ancienne ministre responsable de la région de la Mauricie. Proposé par Julie Régis, appuyé par Clément Pratte.

Avis de motion et adoption d'un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 644 afin de créer l'usage de cantine mobile. Proposé par Jean-Pierre Binette, appuyé par Daniel Duchemin.

Avis de motion et adoption d'un projet de règlement relatif aux usages conditionnels. Proposé par Julie Régis, appuyé par Daniel Duchemin.

Assemblée publique de consultation sur des projets de règlement d'urbanisme. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Clément Pratte.

Adoption du règlement numéro 771 encadrant l'usage du cannabis. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Daniel Duchemin.

Adoption du règlement numéro 772 sur la circulation et le stationnement. Proposé par Jean-Pierre Binette, appuyé par Clément Pratte.

Adjudication d'un contrat de fourniture et livraison de produits pétroliers. Proposé par Jean-Pierre Binette, appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Tarification non résidente pour l'utilisation des infrastructures sportives de la Ville de Trois-Rivières. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Jean-Pierre Binette.

Demande d'aide financière dans le cadre du programme du fonds de développement du territoire. Proposé par Jacques Trépanier, appuyé par Daniel Duchemin.

Entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Jean-Pierre Binette.

Proposition de représentation par Julie Régis, Jean-Pierre Binette, Daniel Duchemin et Jacques Trépanier lors d'un 4 à 7 réseautage. Proposé par Jean-Guy Mongrain, appuyé par Jean-Pierre Binette.

### Séance extraordinaire du 5 novembre 2018

Modification de la résolution 2018-10-192 agrandissement de l'école Notre-Dame en regard de l'intention de participation financière de la Municipalité. Proposé par Jean-Pierre Binette, appuyé par Jacques Trépanier.

### Activités

Les activités ont débuté le 12 septembre dernier. Nous vous attendons au local pour vous amuser ou pour socialiser.

### Quilles

Deux équipes ont été formées pour jouer aux petites quilles le lundi matin à 9h, à la salle de Francheville. Notre président, M. Roger Carignan, a joué sa meilleure partie à vie 278. Tout un exploit!

### Vie Active

Les lundis après-midi, Vie Active attire plus de 25 adeptes. L'activité sera de retour le lundi 7 janvier de 13h30 à 14h30.

### Yoga

Près d'une vingtaine de personnes participent régulièrement au yoga pour les aînés. Une nouvelle session de dix cours débutera le 9 janvier à raison d'une fois par semaine, le mercredi de 10h00 à 11h00. Le coût est de 75\$ par participant.

### Programme PIED

Le Programme Pied (Programme Intégré d'Équilibre Dynamique) sera de retour en janvier. Les heures ne sont pas déterminées pour le moment. Pour de l'information et inscriptions, contactez le service de prévention des chutes au 819 536-7500 poste 8648. Veuillez noter que les places sont limitées.

### Dîner aux beans

Le 30 septembre dernier, près de 75 personnes se sont présentées pour le dîner aux beans et ont participé au bingo. Le prochain dîner aux beans aura lieu le 20 janvier. Le prochain dîner du jeudi du mois se déroulera le 24 janvier.

### Activités à venir

Une fête de Noël se déroulera le 13 décembre prochain, à la salle paroissiale à partir de 17h00. Un souper chaud et une soirée dansante avec Disco Duo Mirage égayeront la soirée.

Les activités cesseront le 14 décembre prochain et reprendront le 7 janvier avec les quilles à la salle de Francheville. C'est un rendez-vous!

Nous en profitons pour vous souhaiter à tous une joyeuse période des fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année 2019!

Pour plus d'informations sur l'âge d'Or de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, veuillez communiquer au numéro suivant : (819) 375-9856 poste 330



## Biblio-jeux

Le projet Biblio-jeux, mis sur pied en collaboration avec le département d'orthophonie de l'UQTR propose des jeux visant à vous donner des pistes d'exploitation pour contrer les problèmes orthophoniques chez les enfants de 0-5 ans.

À la mi-novembre, il vous sera possible de venir sur place, dans la salle d'animation, afin d'utiliser de nombreux jeux de société avec votre enfant.

Les jeux peuvent aussi aider votre enfant dans ses problèmes d'apprentissage ou tout simplement pour passer du bon temps avec lui.



## Récolte de denrées non périssables

Il est possible de venir nous remettre des denrées non périssables sur nos heures d'ouverture. Le tout sera remis à Action communautaire et bénévole pour la confection des paniers de Noël pour nos familles dans le besoin.

## Heures du conte

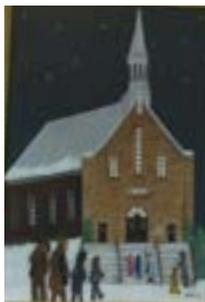
Histoire, bricolage et surprise pour les participants. Notre prochain conte sera celui de Noël, samedi le 15 décembre à 10h00.

Places limitées, réservez tôt en vous inscrivant au 819-691-4562.

## Exposition

Vous êtes peintre, résidez à Notre-Dame-du-Mont-Carmel et vous aimeriez exposer vos tableaux, contactez-nous au 819-691-4562.

Pour novembre-décembre et janvier, l'artiste invitée est Mme Denise Vivier et elle expose des toiles sous la thématique de Noël.



## BIBLIOTHÈQUE

## Carte Accès-musée: Musées gratuits à l'année

La carte accès-musée est une carte donnant accès gratuitement à une famille de 1 à 3 enfants accompagnés de 1 à 2 adultes, à toutes les institutions muséales participantes.

Avant de vous déplacer, vérifiez si le musée est ouvert, car certains le sont seulement en été.

Une famille arrivant avec plus de trois enfants, se verra charger un frais d'entrée pour les enfants supplémentaires.

Pour profiter de la carte accès-musée, vous devez emprunter la carte à la bibliothèque pour une durée de 2 semaines et le tour est joué.

## HORAIRE

Fermé	Ouvert	
Dimanche	Mardi	13h00 à 20h00
Lundi	Mercredi	13h00 à 19h30
Vendredi	Jeudi	8h00 à 16h00
	Samedi	10h00 à 14h00

## CONGÉS

### DU TEMPS DES FÊTES

La bibliothèque sera fermée du 23 décembre au 7 janvier

# SUGGESTIONS:

## CD MUSIQUE

Daraïche, Paul	Ma maison favorite
Ferland, Jean-Pierre	Toutes les femmes de ma vie
Groban, Josh	Bridges
Hill, Steve	The one-man blues rock band
Moffatt, Ariane	Petites mains précieuses
Nolin, Safia	Dans le noir
Reno, Ginette	À jamais
Séguin, Richard	Retour à Walden
Tanguay, Guylaine	3764 Elvis Presley Blvd

## LIVRES

Belle, Julie de	EnsAigner, les dessous de l'éducation
Bertrand, Janette	Vous croyez tout savoir sur le sexe?
Bérubé, Cathy	Mijoteuse : meilleures recettes du monde
Chabot, Denis-Martin	Les mémoires d'une mairesse
Coehlo, Paulo	Hippie
De Vailly, Sylvie-Catherine	L'esquive
Diouf, Boucar	Apprendre sur le tas
Dubreuil, Annie	Majordome et petites bouchées
Duplessis, Pierre	Raph story
Gauthier, Isabelle	Madame Isabelle
Labonté-Bertrand, Martine	Pour en finir avec mon ex
Lark, Sarah	Les larmes de la déesse Maorie
Larrivée, Ricardo	Plus de légumes
Patterson, James	Incontrôlable



## Paroisse Notre-Dame-de-la-Joie

### Cimetière

Du nouveau dans notre cimetière! En effet, la croix et les statues du calvaire ont été repeintes grâce à la générosité de bénévoles qui ont donné leur temps pour cette cause : Messieurs Denis Boisclair, Jean Normandin, Clément Lapointe, André Beaudoin et Maurice Normandin. Merci! Le matériel a été fourni gratuitement par Mme Suzanne Marceau Forget (Les produits chimiques Citadel). Merci pour sa générosité! Une fois de plus, nous félicitons et remercions les 111 personnes qui ont acheté des pots de fleurs pour honorer la mémoire des leurs. Que les fleurs étaient belles et fournies! Nous exprimons notre reconnaissance à M. André Beaudoin qui les a très bien entretenues. Même si l'été a été bien chaud, elles n'ont pas manqué d'eau!



### **Nous voulons garder notre église! Avec notre dîme, nous atteindrons notre but!**

Notre communauté a besoin de nous pour son entretien matériel. Grâce à l'entretien permanent assuré par des bénévoles, les biens de notre communauté évitent, dans la mesure du possible, des bris majeurs et coûteux comme en souffrent d'autres églises. **Nous ne sommes pas à l'abri d'épreuves! Mais il faut aussi des dollars pour l'entretien, l'électricité, les réparations et...les imprévus!** Quelqu'un disait : « La dîme constitue la quote-part que chacun doit apporter au soutien matériel de l'église, sauf si on en est incapable financièrement.

Il n'est pas juste de faire reposer sur la seule générosité d'une partie de la communauté le maintien des services qui profitent à toute la collectivité». **Nous avons besoin de tous ceux et toutes celles qui peuvent contribuer.**

Les personnes qui ont une enveloppe bleue dans leur boîte n'ont qu'à l'utiliser pour apporter leur contribution. Votre numéro d'identification vous donnera droit à un reçu pour l'impôt en janvier 2019.

Pour les autres, vous trouverez des enveloppes dans les bancs ou sur les tables, à l'arrière de l'église. Pour un reçu d'impôt, vous devez fournir vos coordonnées sur l'enveloppe. On peut toujours faire son don au presbytère. : 819-374-6526. « Notre église, nous y tenons et nous la soutenons! »

### Chauffage

Pour aider notre communauté qui doit rencontrer les incontournables dépenses de chauffage de notre église et de notre presbytère largement utilisé, nous avons besoin de tout le monde! Pour les enveloppes, c'est la même façon de procéder que pour la dîme!

Selon la tradition, à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, il y aura une quête spéciale pour le chauffage aux trois célébrations de Noël.

### Célébration annuelle en mémoire des défunt(e)s

Dimanche, le 30 septembre, nous avons eu une belle célébration en mémoire des défunt(e)s de septembre 2017 à septembre 2018. Présence nombreuse. Merci au EVC (Équipe de Vie Communautaire) et au comité de liturgie pour l'organisation de la cérémonie rehaussée par le chant de notre chorale paroissiale que nous remercions également. Nous exprimons notre reconnaissance à la FADOQ pour avoir organisé le repas communautaire qui eut lieu, après la cérémonie, à la place socio communautaire, 932, rang St-Flavien Ouest. 78 personnes ont participé au repas.

### Célébration avec les jeunes

Le dimanche 16 décembre à 10h00, les professeurs de musique de Val-Mauricie, Mme Andréanne Lamothe, musicienne et Mme Annie Morneau, chanteuse assureront le chant de la célébration. Mme Claire Loranger sera responsable des jeunes.

### Concert de Noël

Dimanche 16 décembre, à 14h00, notre chorale paroissiale et quelques chanteurs de Québec, dont Mme Édith Tremblay présenteront un concert de Noël. Un organiste, un flûtiste et un violoniste, également de Québec, assureront la partie musicale. Bienvenue!

### Célébrations religieuses du temps des fêtes

Sacrement du pardon : 11 décembre : 19h30

Messes de Noël : 24 décembre  
21h30, messe avec chorale paroissiale.  
Minuit, messe avec chant de la foule.

Messe des enfants : 24 décembre à 16h00. Nous invitons tous les enfants de la paroisse à participer à la célébration de Noël.

Messes du jour de l'An : 31 décembre : 16h00.  
1er janvier 2019 : 10h00.

Pour de plus amples renseignements, appelez au presbytère : 819-374-6526.

Partage d'Évangile pendant l'Avent (temps préparatoire à Noël.) Café rencontre au presbytère, les mercredis 28 novembre, 5, 12 et 19 décembre, à 19h00. Bienvenue!

**Joyeux Noël 2018!  
Bonne Année 2019!**



**Steve Villeneuve, président**  
 Entrepreneur, général et spécialisé •  
 Rénovation de tous genres •  
 Construction neuve •  
 Cell : 819 698-6319

**Les Constructions Steve SCK inc.**

Bureau : 819 537-9140  
 Site web : www.constructionSSCK.com  
 Courriel : info@constructionsSCK.com  
 Licence RBQ : 5717-5325-01

**AD INSURANCE SERVICES**  
 Distribution en franchise

**André Desrochers**  
 SOUSMISSION QUALIFIÉE

GRAND MENAGE • MENAGE APRES CONSTRUCTION  
 NETTOYAGE DE VITRE • LAGAGE DE TAPIS ET BRIAN  
 LAGAGE DE TAPIS ET SIÈGE D'AUTO  
 RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL • DÉMÉNAGEMENT DE COUVERTURE

3401, rue Toussaint, Notre-Dame-du-Mont-Carmel QC G0B 3J0  
 Tél. : 819 899-9427 • andre.desrochers73@hotmail.com

**LES ENTREPRISES**  
 Patrick Desrochers

ENSEIGNE • LETTRAGE • SÉRIGRAPHIE

patrick.desrochers76@hotmail.com **Tel: 819 697 7389**  
 915 St-Flavien Notre Dame du Mont-Carmel G0X 3J0

**MÉCANIQUE**  
**Denis Lemire**

Freins   
 Suspension   
 Silencieux   
 Antirouille

819 377-4567  
 922, rang Saint-Flavien  
 N.D. du Mont-Carmel, Qc  
 G0B 3J0

**Mont-Carmel**  
 PIZZERIA

**Les Serres**  
**Morand**  
 Centre jardin

**STRATOS**  
 PIZZERIA

LE ROI DE LA PIZZERIA!

La QUALITÉ et le SERVICE sont notre DISTINCTION!

**Sylvain Richard**  
**Carole Ayette**  
 Directeurs de franchise

2475, 5<sup>e</sup> Avenue  
 Shampan-Sud (Daibes) G9P1P5

Téléphone : 819 537-6666  
 Télécopieur : 819 537-3179  
 www.stratos-pizzeria.com

**Le Boisé du Domaine Cormier**

Magnifiques terrains boisés à vendre, prêts à construire, au cœur même du village, et accessibles par la rue de l'Église.

Pour informations, visitez notre site Web au :  
[www.terrain-mont-carmel.ca](http://www.terrain-mont-carmel.ca)  
 ou communiquez avec nous au :  
 (514) 808-4610 / [jcormier@judithcormier.ca](mailto:jcormier@judithcormier.ca)

**Service D'Alarme**  
**Jocelyne Jacobin**

Technicien en protection électronique  
 R.B.Q. : 8296-3869-03

Alarme Feu-Vol-Médical - Caméra - Intercom  
 Câblage réseau - Contrôle d'accès

Appel d'urgence (24h) 697-1111  
 Téléphone (24h) 697-9227  
 6061 rue de l'Église, Terre-Deux-du-Mont-Carmel, Q.C. G0B 3J0

**Garage Rondeau**

- Mécanique générale
- Anti-rouille
- Pneus

575 St-Flavien, N-D-du-Mont-Carmel (Québec) 819 377-6065

**Marché Valmont**

**Marché du Carmel**

**LES ENTREPRISES LUC VAUGEOIS S.E.N.C.**

LOCATION DE MACHINERIE 819-534-2443  
 DÉNEIGEMENT EXCAVATION

**LE P'TIT RANCH**  
 NOURRISSURE ET ACCESSOIRES

**VIVIER**  
 EXCAVATION INC.

**CONSTRUCTIONS**  
**Stéphane Bousière**

Entrepreneur général  
 Résidentiel • Commercial • Industriel

- Rénovation
- Toiture
- Revêtement
- Portes et fenêtres

819.377.8637  
 819.693.6330  
 Licence RBQ : 8754-2619-08

**Jean-Sébastien Blais et Alexandre Soucy**  
 Pharmaciens propriétaires

3401, route 157  
 Notre-Dame-du-Mont-Carmel, QC G0B 3J0  
 T 819 840 2479  
 F 819 840 2578  
 Mail: jblais@proximapharmacie.com

Lun. 9h 30min. : 9h00 à 18h00  
 Mar. 4h 30min. : 9h00 à 18h00  
 Samedi : 9h00 à 13h00  
 Dimanche : Fermé

SERVICE DE LIVRAISON  
**Proxim**

**Desjardins**  
 Caisse Populaire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Lise Bernier  
 Directrice générale

Gégoire Gauthier  
 1900, rue Notre-Dame  
 Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Québec)  
 G0B 3J0

Renseignements sur des projets valloisiers pour Desjardins Caisse  
 de nos services financiers inc.  
 Pour le service 24 heures, contactez le 1 877 865-5575

819 374 4388  
 Télécopieur : 819 274 6287  
 lise.bernier@desjardins.com  
 G0B 3J0

**BOI VERT**  
 Électrique inc.

Résidentiel • Commercial • Industriel

- Plancher chauffant
- Thermostat électronique
- Éclairage
- Contrôle

**Serge Boisvert**  
 819 697-0110  
 boisvert@electrique00ive.ca

RBQ : 5604-8579-01

### Magasinage des fêtes - Transport adapté et collectif des Chenaux (TAC)

Veuillez prendre note que le TAC des Chenaux vous offre le service de transport les lundis, mercredis et vendredis en direction de Trois-Rivières, vers Les Galeries du Cap-de-la-Madeleine ainsi que le Centre Commercial les Rivières. Toute la population de la MRC des Chenaux peut profiter de ces lignes offertes les 3 jours de la semaine au coût de 3 \$ par embarquement. Les départs sont à 10 h. Les retours sont à : 15h00 pour le Centre commercial Les Rivières 15h15 pour Les Galeries du Cap.

**Vous devez faire votre réservation 24 heures avant votre déplacement au numéro: 819-840-0968 poste 1**



Certaines nouvelles mesures ont été ajoutées au Code de la Sécurité Routière. Voici quelques ajouts susceptibles de vous intéresser.

### Piétons

À un passage pour piétons, ces derniers ont la priorité dès qu'ils manifestent leur intention de s'engager. Un piéton peut circuler dans le même sens que la circulation, sur la chaussée ou sur l'accotement, pour éviter de traverser la chaussée à plus d'une reprise sur une courte distance, afin de circuler du côté éclairé du chemin public ou du côté où l'accotement est plus large.

### Cellulaire et écouteurs

La fourchette d'amendes pour le conducteur d'un véhicule routier pour ce type d'infraction est dorénavant de 300 \$ à 600 \$. En cas de récidive, l'amende minimale est doublée. Le conducteur est également passible d'une suspension immédiate du permis de 3, 7 ou 30 jours selon qu'il s'agit d'une première, deuxième ou troisième récidive et subséquentes sur une période de deux ans. Le nombre de points d'inaptitude passe de 4 à 5. Le cycliste est passible d'une amende de 80 \$ à 100 \$. L'utilisateur d'une aide à la mobilité motorisée est passible d'une amende de 30 \$ à 60 \$. Par ailleurs, le cycliste et l'utilisateur d'une aide à la mobilité motorisée ne peuvent porter aucun écouteur. Quant au conducteur d'un véhicule routier, il peut porter un écouteur à une seule oreille.

### Ceinture et siège pour enfants

La fourchette d'amendes pour le non-port de la ceinture est dorénavant de 200 \$ à 300 \$. La période d'utilisation du siège d'appoint est prolongée jusqu'à ce que l'enfant mesure 145 cm ou qu'il atteigne l'âge de 9 ans. Entrée en vigueur 18 avril 2019.

### Pneus

La date de début de la période d'obligation des pneus d'hiver est avancée au 1er décembre. Entrée en vigueur 1er décembre 2019.

### Règles de conduite et de stationnement

Tout usager de la route est tenu, surtout à l'égard de celui qui est plus vulnérable que lui, d'agir avec prudence et respect lorsqu'il circule sur un chemin public.



Les amendes pour les excès de vitesse commis dans les zones scolaires, en période scolaire, sont doublées. L'amende pour le conducteur d'un véhicule routier qui n'obéit pas aux ordres d'un signaleur, d'un brigadier ou d'un agent de la paix est doublée. La fourchette d'amende est dorénavant de 200 \$ à 400 \$.

Le nombre de points d'inaptitude passe de 3 à 4. Le changement de voie dans une intersection est interdit, sauf si une signalisation l'autorise.

Celui qui contrevient à l'utilisation d'un espace de stationnement réservé à un véhicule électrique rechargeable est passible d'une amende de 100 \$ à 200 \$.

La fourchette d'amendes pour une contravention à l'utilisation d'un stationnement pour personnes handicapées est dorénavant de 200 \$ à 300 \$.

### Permis de conduire

Les apprentis conducteurs d'un véhicule de promenade ne peuvent conduire un véhicule de promenade de minuit à 5 h. Les pénalités prévues sont une amende variant de 200 \$ à 300 \$ et l'inscription de 4 points d'inaptitude.

Le conducteur, âgé de 19 ans ou moins, titulaire d'un permis probatoire, est limité quant au nombre de passagers âgés de 19 ans ou moins qu'il peut transporter entre minuit et 5 heures du matin. Les limitations sont applicables seulement pendant les 12 premiers mois de conduite suivant la délivrance de son permis. Les pénalités prévues sont une amende variant de 200 \$ à 300 \$ et l'inscription de 4 points d'inaptitude.

Les apprentis conducteurs de motocyclette ne peuvent conduire une moto de minuit à 5 h. Les pénalités prévues sont une amende variant de 200 \$ à 300 \$ et l'inscription de 4 points d'inaptitude.

Les titulaires d'un permis d'apprentis conducteurs de la classe 6A n'ont plus l'obligation d'être accompagnés.

### Source et pour plus d'informations :

<https://saaq.gouv.qc.ca/newsroom/article/modification-majeure-du-code-de-la-securite-routiere/>

L'Informateur est publié quatre fois par année. Il est distribué gratuitement à toutes les adresses résidentielles et commerciales.

Conception et mise en page :  
Municipalité de N.-D.-du-Mont-Carmel  
Impression : Pixel Communication Graphique

Municipalité de  
Notre-Dame-du-Mont-Carmel  
3860, rue de l'Hôtel-de-Ville  
Notre-Dame-du-Mont-Carmel G0X 3J0  
Téléphone : 819-375-9856  
Télécopieur : 819-373-4045  
municipalite@mont-carmel.org  
www.mont-carmel.org

PROCHAINE PARUTION  
DE L'INFORMATEUR

Le 28 février 2019



## Noël du pauvre

Le vendredi 7 décembre prochain, la Caisse Desjardins sera ouverte dès 17 heures pour ramasser des dons pour le Noël du pauvre, et ce jusqu'à 22 heures. Des équipes de bénévoles seront à pied d'oeuvre pour aller chercher et recevoir vos dons.

Vous pouvez aussi acheter des billets dès maintenant à la Caisse et courir la chance de gagner des prix tout en posant un geste social qui fait du bien. Tous les fonds ainsi ramassés seront distribués dans notre municipalité.

Nous remercions nos commerçants locaux qui contribuent à ce succès, soit la quincaillerie J. St Cyr et frères, le Marché Valmont et le Dépanneur station-service chez Magoo. Les gagnants seront affichés au tableau à la Caisse. Les tirages seront effectués vers 18 heures.

Soyez généreux !



## Actions Communautaires et Bénévoles (ACB)

### Distribution de sacs scolaires

Le 22 août dernier a eu lieu la distribution des sacs scolaires. L'organisme ACB remercie Mme Geneviève Paré pour le don de sacs ainsi que nos bénévoles.

### Distribution des paniers de Noël

Mercredi 19 décembre, aura lieu la distribution des paniers Noël. Une heure de rendez-vous sera attribuée à chaque famille inscrite pour venir chercher leur panier de Noël.



### Guignolée



La traditionnelle guignolée annuelle aura lieu le dimanche 25 novembre de 10h00 à 15h00. Surveillez nos bénévoles qui solliciteront vos dons. Votre générosité fait la différence entre un Noël et un beau Noël.

### Dernière journée d'ouverture 2018

Le mardi 18 décembre, vous pourrez venir chercher des denrées au comptoir alimentaire pour la dernière fois en 2018. Le comptoir rouvrira à nouveau ses portes le mardi 8 janvier 2019.

### Assemblée générale annuelle (AGA)

L'assemblée générale annuelle se tiendra le lundi 28 janvier à 19h00. Venez en grand nombre, plusieurs prix de présence seront tirés.

De gauche à droite Gisèle Ouellet, Johanne Ouellette, Denise Bédard, Solange Brière, Georgette Patry, de fières membres d'ACB devant les sacs d'école qui furent distribués gratuitement

Actions communautaires et bénévoles accepte en tout temps des dons en argent. Nous vous ferons parvenir un reçu pour tout montant de 20\$ et plus.



## Maison des jeunes

### Mon entrée au secondaire

Le 29 août dernier, nous tenions une activité d'information et de prévention sur la rentrée au secondaire. Lors de l'année précédente, nous avons accueilli plusieurs nouveaux membres qui étaient en 6e année.



Les intervenants ont donc imaginé une activité sur la

rentrée au secondaire et ses enjeux. Il s'agit d'une transition importante pour les jeunes adolescents et nous voulions leur offrir une activité afin de répondre à toutes leurs questions. L'activité a répondu aux attentes, car les membres présents ont pu profiter d'une première journée au secondaire beaucoup moins stressante.

De plus, au mois de septembre, deux intervenantes ont reçu une formation spécifique sur la transition du primaire au secondaire. Notre équipe de travail sera alors encore plus compétente afin de répondre aux besoins des jeunes.



### Soirée de filles

Au mois de septembre dernier, nous avons offert une soirée de filles à nos jeunes adolescentes. Les jeunes avaient préalablement décidé d'offrir une activité comme celle-ci lors du Comité Jeunes. Les membres ont pu regarder des films romantiques, se coiffer, se maquiller et surtout de discuter de sujets les touchant. Les filles présentes ont adoré leur expérience. Cette activité sera offerte de nouveau, mais cette fois-ci aux garçons.

### Suprarégional – La pression sociale

Le Local Action Jeunes est membre du Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ) depuis 2016 et participe à la vie associative de ce regroupement. Le 15 septembre, les maisons des jeunes membres de la Mauricie, du Centre-du-Québec et de Lanaudière étaient invitées à participer à une journée de réflexion sur la pression sociale que les jeunes peuvent vivre.

Deux de nos jeunes y ont participé et ont pu émettre leurs opinions et recommandations sur ce sujet. Ils ont pu rencontrer des jeunes de partout et réseauter. Merci à Nicolas T. et à Antoine B.!



### Maison des horreurs 2018

Nous remercions les 262 personnes qui sont venues nous visiter en cette soirée d'Halloween. Les adolescents étaient fiers de vous présenter cette maison des horreurs. Ils ont travaillé très fort afin de vous faire peur et de vous surprendre. Merci également au Co-



mité d'Halloween qui a su redonner du lustre à cette fête!

### Capsule informative

Statistiques jeunes et accessibilité – afin de démystifier la maison des jeunes de votre territoire, voici quelques statistiques intéressantes sur cet organisme :

- Jeunes différents ayant fréquenté la MDJ depuis avril 2018  
**116 jeunes**
- Nombre de présences des jeunes depuis avril 2018  
**1318 présences**
- Nombre de jours d'ouverture de la MDJ depuis avril 2018  
**160 jours**
- Nombre d'heures moyenne d'ouverture depuis avril 2018  
**28 heures**

### Prochaines activités

Au mois de novembre, nous avons une super programmation pour toi! Nous irons au Lasertag à Trois-Rivières, concocterons un chocolat chaud santé et nous aurons une activité sur la gratitude avec l'organisme le Périscope.



## Vif succès du concours de décoration de maisons pour l'Halloween

Cette année, une belle initiative fut mise sur pied par un comité de bénévoles afin de relancer la fête de l'Halloween. Constatant depuis quelques années une baisse du nombre de maisons décorées pour la fête de l'Halloween, un groupe s'est formé avec l'intention de stimuler les Montcarmelois à décorer leur résidence.



Il n'était pas normal que les enfants fuient vers les villes avoisinantes pour avoir des bonbons. Ces parents "halloweeneux" dans l'âme ont créé un concours de décoration de parterre et maison. La Municipalité et des commerçants se sont joints à l'initiative.

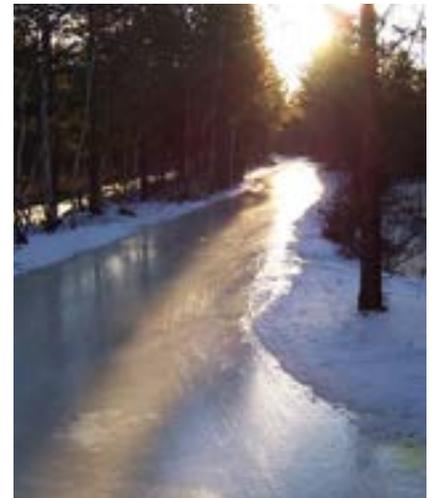
Ce fut un grand succès, 52 maisons étaient inscrites. Au dire des membres du comité de sélection, le choix ne fut pas facile, mais il fallait bien choisir un gagnant et ce gagnant est la famille de M. Sébastien Prince de la rue Dionne.

## Patinage gratuit au Domaine de la forêt perdue

Les 15 et 16 décembre prochain, vous pourrez patiner gratuitement au Domaine de la Forêt Perdue en échange d'une denrée alimentaire non périssable. Cette initiative de l'organisme **Action Communautaires et Bénévoles (ACB)** vise à soutenir nos familles dans le besoin et leur apporter un peu de soutien lors de la période des fêtes. Chaque contribution servira à combler les paniers de Noël.

Faites d'une pierre deux coups en profitant d'une belle journée de plein air et en contribuant au bonheur de gens de chez nous. Qui sait, c'est peut-être votre voisin.

Invitez des amis pour un rendez-vous de patinage. Cette initiative s'adresse non seulement aux résidents de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, mais aussi à ceux de la MRC des Chenaux.



## Un Montcarmelois récipiendaire du Prix Dollard-Morin



M. Benoît Lévesque, un organisateur de longue date au niveau de la balle donnée féminine mineure a reçu un certificat de reconnaissance pour les bénévoles lors de la remise des Prix du bénévolat Dollard-Morin en loisirs et en sport. Le gala 2018 a été organisé par l'Unité Régionale en Loisirs et en sports de la Mauricie (URLSM).

Ce gala vise à honorer et reconnaître le travail exceptionnel que font les bénévoles à travers la Mauricie. M. Lévesque mérite amplement ce prix. Il a été tour à tour, entraîneur adjoint, entraîneur, administrateur, président de l'organisation montcarmeloise et président de la ligue pour la Mauricie. Il s'est même longtemps occupé de s'assurer de la qualité de la surface du terrain de baseball avec ses enfants. Combien de fois l'a-t-on vu passer la grappe avec le tracteur à gazon pour avoir un avant-champ impeccable pour "ses filles".

Benoît Lévesque recevant son prix des mains de M. Réal Julien, président de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie.

La passion de la balle, on ne doute pas qu'il en soit atteint. Il se retire graduellement de son sport et cette organisation aura de grandes chaussures à combler. Félicitation M. Lévesque, c'est un honneur bien mérité.



## Histoire de nos commerces

Il faut bien l'admettre, un magasin d'informatique ne peut pas dater du début du siècle ou des années 50. Par contre, dans ce type de commerce, quand cela fait 15 ans que vous existez, c'est un peu comme une épicerie de 100 ans.

Micro+ MultiServices a pignon sur rue à Notre-Dame-du-Mont-Carmel depuis 2003. L'entreprise est même plus vieille que cela. En effet, Micro+ MultiServices a été fondée par M. Michel Bédard en 1996 et la première boutique était située sur la 4e rue à Shawinigan.

M. Bédard opéra le commerce jusqu'en 1998. Il ferma boutique pour aller voir si l'herbe était plus verte dans les grandes entreprises. Il devint un employé de COGÉCO, puis de Vidéotron.

L'entrepreneur qui sommeillait en lui finit par se réveiller. Il quitta le statut d'employé pour redevenir son propre patron, non sans avoir suivi des formations en informatique, en réseautique et en création d'entreprises.

En 2003, ce fut le début de Micro+ MultiServices tel qu'ont le connaît aujourd'hui. À ses débuts, le commerce n'était axé que sur le service. Il n'y avait pas de vente d'ordinateurs et d'équipement. M. Bédard se spécialisait dans le service à domicile, allant régler chez le client les problèmes informatiques. Rappelez-vous, nous étions à l'époque de Windows 95 et de DOS comme système d'exploitation des ordinateurs. Un vrai réparateur "d'ordinateurs".

Toujours en 2003, la grande séduction commerciale commence. Le service s'étend aux entreprises; elles aussi ont des bogues qu'il faut bien réparer avec leur réseaux et leurs ordinateurs. Petit à petit, la vente d'ordinateurs s'ajoute aux services offerts par Micro+ MultiServices.

À ses débuts, le commerce était à même la résidence familiale. Il y resta pendant 14 ans. Cette année, un autre gros coup de barre est donné; le commerce déménage dans un local commercial...presque en face de l'ancien local.

Mis à part une incartade infructueuse vers l'extérieur en 2008-2009 avec l'ouverture d'une deuxième succursale à Shawinigan-Sud, Micro+ MultiServices a toujours opéré à Notre-Dame-du-Mont-Carmel depuis ses débuts en 2003.



Aujourd'hui installé dans ses beaux locaux tout neufs, le magasin bénéficie d'une plus grande surface, est beaucoup mieux situé et plus visible de la route. Au fait, le commerce, pour ceux qui ne sauraient pas où il se situe, est au 958 rang St-Flavien (pas tellement loin de l'hôtel de ville). Maintenant pourvu d'une grande boutique avec une vaste gamme d'accessoires et d'ordinateurs pour le débutant jusqu'aux "gamers".

Pour ce qui est du service, il s'étend maintenant de la rive Sud, de Drummondville à Victoriaville, en allant jusqu'à Thetford Mines.



Michel Bédard, propriétaire de Micro+MultiServices



Des gens de Nicolet, Bécancour etc. font appel au service de Micro+ MultiServices. Sans compter l'ensemble des villes de la Mauricie. Une entreprise de chez nous dont nous pouvons être fiers.



# Programmation Hiver 2019

## Loisirs et Culture



Centre Jacques-Gauthier 801 rang Saint-Louis

### Mini Ninja

Cours d'arts martiaux pour les 3 à 5 ans !

Début : samedi 12 janvier Heure : 9h00 à 9h50 Durée : 13 semaines Coût : 75 \$ Essai gratuit au premier cours

Contactez Jimmy Fortin au 819-698-4967 ou [www.butactik.com](http://www.butactik.com)

### Jiu-Jitsu brésilien

Le Jiu-Jitsu brésilien est un art martial qui se concentre primordialement sur les techniques au sol. C'est un sport de combat et un système de défense personnel dérivé de techniques de judo et du Jui-jitsu importé du Japon au Brésil. Cours offerts le lundi, jeudi et samedi. Coût : 110\$ / session

Contactez Jimmy Fortin au 819-698-4967

### Iaido (Bokken)

Découvrez l'art des «Samourais». Il n'est pas nécessaire d'avoir une formation dans un art martial pour tenter l'expérience. Le sabre est fourni pour débiter. Mène à l'attribution de grade en Iaido par la Fédération Yoseikan Karaté-Do. Contactez Jimmy Fortin au 819-698-4967 ou [www.butactik.com](http://www.butactik.com)

### Butactik parent enfant

Tactiques d'arts martiaux faisant appel au karaté et au Jiu jitsu. Vous apprenez à votre rythme et selon vos capacités.

Début : samedi 12 janvier Heure : 10h00 à 10h55 Durée : 13 semaines Coût : 75 \$ junior / adulte : 80 \$

Contactez Jimmy Fortin au 819-698-4967 ou [www.butactik.com](http://www.butactik.com)

### Conversation anglaise - Débutant, intermédiaire

Suite à une évaluation, apprenez à converser en anglais pour voyager, travailler ou vous amuser !

Début : Mercredi 16 janvier Débutant : 18h30 à 19h30 Inter : 19h30 à 20h30 Durée : 12 semaines Coût : 120 \$

Contactez Isabelle Varga au 819-531-3076 ou [vargaisabelle@gmail.com](mailto:vargaisabelle@gmail.com)

### Cours de chant privés ou en groupe

Eveil au chant et chorale pour les plus jeunes (4-16 ans) avec des cours individuels ou de groupe.

Début : Mercredi 16 janvier Durée : 9 semaines Heure : 18h00 à 19h00 (groupe) 19h00 à 21h30 (individuels)

Coût : 144\$ / session ou en cours privés : 28\$ / heure ou 16.50\$ / 30 minutes

Contactez Alexandre Guillemette au 819-852-1530 ou [GFmusique@hotmail.com](mailto:GFmusique@hotmail.com)

### Cours de guitare privés ou en groupe

Eveil à la musique pour les plus jeunes ainsi que des cours de groupe ou individuels de guitare, de niveau débutant et intermédiaire, pour tous les âges. Coût : 144\$ / session ou en cours privés : 28\$ / heure ou 16.50\$ / 30 minutes

Début : mardi 15 janvier Durée : 9 semaines Heures : Éveil et débutant : 18h30 à 19h30 (groupe) ou entre 16h30 et 18h30 ou 19h30 et 21h30 (individuel) Interm. : 18h30 à 19h30 (groupe) Entre 19h30 et 21h30 (individuels)

Contactez Alexandre Guillemette au 819-852-1530 ou [GFmusique@hotmail.com](mailto:GFmusique@hotmail.com)

### Cours de vitrail

Apprenez les techniques de fabrication de vitrail, concevez vos propres vitraux avec un professeur expérimenté. Tout le matériel ainsi que les outils sont fournis.

Début : Mercredi 16 janvier Heure : 13h00 et 15h30 Durée : 6 semaines Coût : 140\$

Contactez Guy Diamond au 819-697-9026 ou [g.diamond@cgocable.ca](mailto:g.diamond@cgocable.ca)

### Gymnase de l'école Notre-Dame

### Gymnastique artistique - Enfants de 3 à 13 ans

Au sol, sur la poutre, les barres et le cheval, ils apprendront à développer souplesse et équilibre.

Début : Dimanche 6 janv. (3-5 ans) Dimanche 27 janv. (6 ans et +) Heures : 9h00 (3-5 ans) 10h15 (6 ans et +)

Durée : 8 semaines Coût : 105 \$ / session

Contactez Nancy St-Onge au 819-852-7172 ou [nancy@multilangues.ca](mailto:nancy@multilangues.ca)

### Place sociocommunautaire 931 rang Saint-Flavien

### Yoga pour aînés

Améliore équilibre, sommeil, résistance et niveau d'énergie. Le yoga préserve et améliore la qualité de vie physique et psychique. Cours spécialement adaptés aux aînés. Cours sont modulés en fonction de l'état de santé et des capacités physiques.

Début : Mercredi 9 janvier Heure : 10h00 à 11h00 Durée : 10 semaines Coût : 75 \$

Contactez James Ghazi au 819-537-9501, 819-996-5948 ou 819-731-1412

### Salle du conseil 3860 rue Hôtel de Ville

### Diplôme d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur - DAFA

Pour animateur de camp de jour, camp scout ou camp d'été. Obtention de la certification DAFA, pour donner les outils pour être un bon animateur et te trouver un emploi. Formation théorique de 33 heures et stage pratique de 35 h.

Dates : 27 avril, 11-25 mai, 8 juin Heures : 8h00 à 16h45 Coût : 150 \$

Contactez Karyn Blais, cadre formateur au 819-375-9856, poste 110

**Centre municipal des loisirs** 3880 rue Hôtel de Ville**Abdos**

Approche posturo-respiratoire du Dr Bernadette de Gasquet. Différencier les différentes couches d'abdominaux et leur rôle respectif, appliquer une technique respiratoire adéquate pour venir seconder l'activation des muscles du ventre.

Début: Mercredi 23 janvier Heure: 17h15 à 18h15 Durée : 10 semaines Coût : 85 \$ / session

Contactez **Martine LeBlanc** au **819-944-2260**

**Butactik junior et adulte**

Tactiques d'arts martiaux faisant appel au karaté et au Jiu-jitsu. Vous apprenez à votre rythme et selon vos capacités.

**Junior** Début : Mardi 8 janvier Heure : 18h20 à 19h20 Durée : 13 semaines Coût : 75 \$ / session

**Adulte** Début : Mardi 8 janvier Heure : 19h45 à 21h00 Durée : 13 semaines Coût : 80 \$ / session

Contactez **Jimmy Fortin** au **819-698-4967** ou [www.butactik.com](http://www.butactik.com)

**Cours d'initiation à l'arc et l'arbalète**

Ce cours est une condition préalable à l'obtention du certificat du chasseur avec arc et arbalète ou avec arbalète seulement.

Dates : 2 ou 3 février Coût : 53\$ Heure : 8h00 à 17h00 Âge : 12 ans et plus

Contactez **Michel Paquin** au **819-537-8126**, **Raynald Bordeleau** au **418-322-5772**

**Cours de maniement d'armes à feu**

Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu et cours d'initiation à la chasse avec arme à feu, l'obtention des 2 cours donnant droit au certificat du chasseur. Cours sur deux jours (samedi et dimanche).

Dates : 23-24 février, 30-31 mars, 6-7 avril Coût : 129\$ Heure : 8h00 à 17h00 Âge : 12 ans et plus

Contactez **Michel Paquin** au **819-537-8126**, **Raynald Bordeleau** au **418-322-5772**

**Danse en ligne**

Cours de danse en ligne avec Jacques Laberge, fondateur de l'école de danse « La Ruée vers l'Est ». Les danses que vous apprendrez à La Ruée vers l'Est sont connues à travers le Québec et c'est ce qui vous permettra de danser, peu importe où vous irez !

Début : Lundi 7 janvier Heure : 13h00 à 15h00 Coût : 7 \$ / cours

Contactez **Jacques Laberge** au **819-531-1087** ou [larueeverslest@globetrotter.net](mailto:larueeverslest@globetrotter.net)

**Flexy Dos**

Soulagez et prévenez les douleurs dorsales à tous les niveaux (lombalgie, sciatique, cervicalgie). Dans la majorité des cas, il y a beaucoup plus à faire que de recourir à des antalgiques et des relaxants musculaires.

Début : Lundi 21 janvier Heure : 15h45 à 16h45 Durée : 10 semaines Coût : 85 \$ / session

Contactez **Martine LeBlanc** au **819-944-2260**

**Flexy Tonus**

Renforcer vos points faibles et assouplir vos points raides. L'enchaînement dynamique repoussera vos limites en matière d'équilibre et de flexibilité. À l'aide du travail musculaire de type Pilates et des étirements, votre posture s'améliorera.

Début : Lundi 21 janvier Heure : 17h00 à 18h00 Durée : 10 semaines Coût : 85 \$ / session

Contactez **Martine LeBlanc** au **819-944-2260** Inscription en ligne : [www.flexyforme.com/inscription](http://www.flexyforme.com/inscription)

**Gardiens avertis**

Ce cours de la Croix-Rouge enseigne les techniques de secourisme de base et les compétences nécessaires pour prendre soin des enfants. Pour jeunes de 11 à 15 ans. Ils apprennent à s'occuper d'enfants plus jeunes qu'eux.

Date : Vendredi le 8 février Heure : 8h30 à 17h30 Coût : 56,20 \$

Contactez **Bryan Luckerhoff** au **819-536-5854** ou [bryanluckerhoff@hotmail.com](mailto:bryanluckerhoff@hotmail.com)

**Photographie**

Apprenez les bases de la photographie, comment utiliser les différents réglages de la caméra (diaphragme, iso, obturateur, posemètre, etc.). Vous serez en mesure d'utiliser votre caméra en mode manuel et de créer des photos bien exposées.

Début : Jeudi 17 janvier Durée : 4 semaines Heure : 18h00 à 19h15 Coût : 80\$ / session

Contactez **Marie-Michelle Savard** au **819-534-6662** ou [mariemichellesavard@gmail.com](mailto:mariemichellesavard@gmail.com)

**Strong by Zumba**

Entraînement intermittent à haute intensité qui se fait au rythme de la musique pour atteindre des objectifs fitness.

Début : Lundi 7 janvier Heure : 19h30 à 20h30

Durée : 10 semaines Coût : 10 \$ / cours ou 90 \$ / session

Contactez **Aryelle Beaulieu** au **819-995-9946** ou [aryelle.beaulieu@outlook.com](mailto:aryelle.beaulieu@outlook.com)

**Yoga**

L'enseignement est basé sur des rythmes différents d'une semaine à l'autre. Vous êtes invité à venir respirer, s'étirer, relaxer, s'assouplir et méditer pour votre plus grand bien-être.

Début : Mercredi 23 janvier Heure : 18h30 à 19h45 Durée : 12 semaines Coût : 125\$ / session

Contactez **Bianka Lamarche** au **819-805-0910** ou [biankalamarche@yahoo.ca](mailto:biankalamarche@yahoo.ca)

**Zumba**

Le Zumba est un programme d'entraînement physique complet, alliant cardio et préparation musculaire, équilibre et flexibilité. Les chorégraphies s'inspirent principalement de danses latines, mais aussi de styles variés.

Début : Jeudi 10 janvier Heure : 19h30 à 20h30 Durée : 10 semaines Coût : 10 \$/cours ou 90 \$/session

Contactez **Aryelle Beaulieu** au **819-995-9946** ou [aryelle.beaulieu@outlook.com](mailto:aryelle.beaulieu@outlook.com)

Pour vous inscrire en ligne à une activité, visitez-le :  
[www.mont-carmel.org/citoyens/activites](http://www.mont-carmel.org/citoyens/activites)



# Repair Café

*Jeter ? Pas question !*

Notre société est une société de consommation. Nous achetons toujours plus et jetons toujours plus. Les objets de luxe que nous possédons sont rarement utilisés longtemps. Au moindre défaut - une chaise au pied branlant, un lecteur de CD qui refuse de s'ouvrir, un chandail troué au coude - nous les jetons pour en acheter un neuf. Une quantité de choses sont jetées avant même d'avoir été utilisées un an. **Pourquoi ne pas les réparer?**

C'est une façon simple de respecter l'environnement et surtout de contourner les intentions des fabricants d'objets qui nous pousse à toujours plus consommer, ce que l'on appelle plus communément l'obsolescence programmée des objets. Nous vous invitons donc à une :

## Séance d'information et de mise sur pied d'un Repair Café

**Mercredi 16 janvier à 19h00**

**Centre Municipal des loisirs**

3880, rue de l'Hôtel-de-ville

**Venez partager vos idées et vos questions. Nous avons besoin de "patenteux", de réparateurs divers, mais aussi de toutes sortes de bénévoles autres que des réparateurs pour faire fonctionner le Repair Café.**

Venez prendre un...café en notre compagnie. Vous pourrez le faire tous les mois, rencontrer des gens intéressants et intéressés. Surtout, le Repair Café veut être une expérience ludique et gratifiante de la réparation, qui s'avère souvent très simple. Venez et essayez !

Suivez-nous sur Facebook!



**Repair Café Notre Dame du Mont Carmel**

